



Procédure de divorce à l'amiable ?

Par **emma33**, le **16/05/2019** à **14:50**

Bonjour

Je souhaite divorcer à l'amiable et j'ai besoin d'aide. En fait je vais bientôt lancer une procédure de divorce et je n'ai aucune information sur le sujet. Est ce que que quelqu'un peut m'expliquer comment on peut divorcer à l'amiable rapidement? quels sont les papiers demandés? Et quel est le délai requis.

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **16/05/2019** à **15:15**

Bonjour

ICI...<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10567>

Le divorce par consentement mutuel est rapide : une seule comparution devant le juge est nécessaire.

La procédure peut toutefois être alourdie lorsqu'il faut liquider le régime matrimonial (biens immobiliers, dettes et crédits) devant un notaire.